

Soudan

*Des massacres visibles
depuis l'espace*

P.2

Trêve hivernale

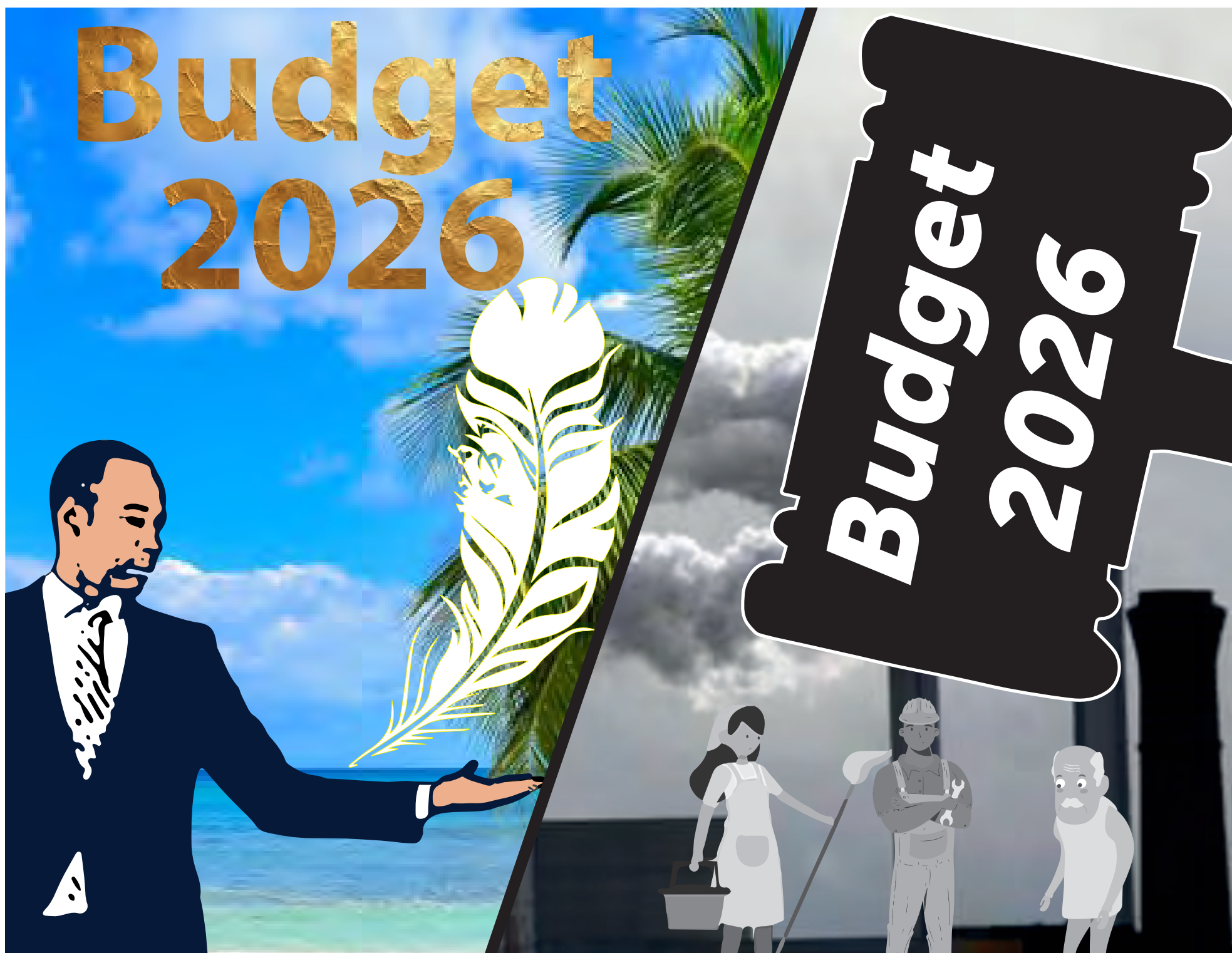
Le logement sans solution

P.4

Missak et Mélinée Manouchian

Une place à Nantes

P.7



Édito :

Amplifions la mobilisation contre ce budget d'austérité :

Sur fond de déficit public, d'instabilité politique et d'absence de majorité, le Gouvernement Lecornu II engage une véritable guerre sociale avec la mise en discussion des Projets de Loi de Finances 2026 (PLF) et celle de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) au niveau de l'Assemblée Nationale.

Les débats annoncent le pire en termes d'austérité pour le monde du travail et les services publics, portant sur un effort budgétaire de près de 44 milliards d'euros. C'est un budget dur pour les salariés, les familles modestes et les retraités aggravant les fractures sociales ; quand dans le même temps Fabien Gay, via une Commission d'Enquête du Sénat, révèle les 211 milliards d'euros d'aides publiques versés aux entreprises sans contrôle ni contrepartie. Ce Gouvernement, appuyé par le bloc droites/extrêmes droites, refuse d'aller taxer les plus riches, pour concentrer ses attaques contre les mesures de solidarité, avec une politique du « toujours moins » pour les plus fragiles.

Municipales 2026 : résistons à l'austérité, construisons la solidarité !

Et localement, cela va avoir des conséquences avec une lourde pression sur nos services publics ! L'effort demandé aux collectivités sera deux fois supérieur à celui imposé en 2025 (5 à

8 milliards d'euros), avec des dotations gelées et des mécanismes de ponction renforcés. Les communes de Loire-Atlantique disposeront ainsi de moins de marges pour l'investissement local, la mise en œuvre de projets d'équipements publics et la gestion des services municipaux.

La bataille du budget est déjà celle des municipales. Nos communes ne doivent pas payer la facture des politiques libérales. Nous devons construire une rupture avec la politique actuelle, en défendant notamment les services publics locaux comme piliers de la cohésion sociale et territoriale. 2026 doit être l'année d'une gauche audacieuse et rassembleuse pour nos communes sur les questions de logement social, de transports, de transformation écologique ou de lutte contre les discriminations.

Le débat budgétaire à l'Assemblée, comme la campagne municipale qui s'ouvre, sont donc des moments décisifs. Ils nous rappellent une évidence : la nécessité de poursuivre la mobilisation pour peser sur le vote du budget, pour construire des listes municipales porteuses d'espoir et pour faire vivre la démocratie dans chaque quartier, chaque entreprise, chaque association.

Le 2 décembre, soyons des milliers dans les rues de Nantes à Saint-Nazaire, aux côtés des forces syndicales pour dire non à tous les projets de régression sociale et pour faire entendre notre voix.

Lény Ollivier



New-York

Victoire d'un démocrate et socialiste

Il est jeune, socialiste, ce qui lui vaut les foudres de Donald Trump l'accusant, suprême insulte, de « communiste ». **La victoire de Zohran Mamdani aux élections pour la mairie de New York est une bonne nouvelle.** Par 50,4 % des voix dans une triangulaire avec un républicain et un ex-démocrate soutenu par des milliardaires. Mais le peuple organisé dans sa diversité a battu le ruissellement des dollars, avec un message clair sur le constat et des propositions qui en découlent, notamment le gel des loyers du secteur encadré, la généralisation de la garde d'enfants et la gratuité des bus.

Le contenu du programme a fait boule de neige en faveur de la mobilisation. Pour la gratuité des études dans l'enseignement public, un salaire minimum à 15 dollars, un système de santé public... L'aspiration au changement s'est trouvée une perspective et elle est devenue une force concrète provoquant une dynamique pour que New York devienne une ville abordable en direction de la grande majorité des habitants et en particulier des jeunes.

New York s'invente un nouvel avenir, les forces contraires feront tout pour le contrarier.

OTAN

Contrats d'armement et corruption



Basée à Capellen au Luxembourg, l'Agence de soutien logistique et d'acquisition de l'Otan (NSPA) se retrouve au coeur d'une affaire de corruption, suite aux révélations faites par des médias belges, néerlandais et français au cours de l'année.

Cette agence chargée de l'achat du matériel militaire pour les 32 pays membres de l'alliance regroupe pour la plupart d'anciens militaires. Au cours de l'année 2023, le montant des contrats traités est de l'ordre de 3 milliards d'euros et 7 milliards en 2024. Bien entendu, l'engagement des pays européens à faire évoluer leurs budgets de défense militaire à 5 % du PIB devrait faire évoluer ce montant à la hausse.

Entre février et juin 2025, une série de perquisitions était effectuée dans sept pays différents et menait à l'arrestation d'une dizaine de suspects. **Scott Willason, ancien cadre de la NSPA, devenu consultant pour l'attribution d'un contrat de livraison à l'armée américaine, a reçu un million d'euros par une entreprise italienne** puis a reversé en dix virements 115 000 € à Ismail Terlemez, agent turc de la NSPA. L'entreprise italienne a obtenu à cette époque le contrat de 107 millions d'euros avec l'armée américaine. Entre valises de billets, agents corrompus et industriels véreux, le gouvernement américain ayant ouvert une enquête avait fait arrêter les deux hommes, mais depuis les poursuites ont été abandonnées sans explication.

Toujours sans donner de détails, la NSPA subit maintenant un remaniement dans son organigramme. En parallèle sa directrice Stacy Cummings continue de tout faire pour minimiser les faits et écarter les lanceurs d'alerte. Pour rappel **la France se classe parmi les plus gros vendeurs d'armes de la plateforme, tirée par les bons chiffres de KNDS, Safran, Airbus et Thales, avec 500 millions d'euros de contrats via la NSPA.**



Soudan

Des massacres visibles depuis l'espace

La guerre civile qui fait rage au Soudan depuis 2023 a pris un nouveau tournant dramatique avec la prise de la ville d'El Fasher dans le nord du Darfour par les Forces de soutien rapide (FSR).

Viols et exécutions sommaires de civils ont lieu dans des proportions si massives que des traces de sang et des charniers ont été repérés par images satellites sans que le nombre de victimes ne puisse pour l'heure être estimé.

Les paramilitaires des FSR, massivement soutenus en armement par les Émirats arabes unis, s'opposent à l'armée régulière du gouvernement de transition national. Celui-ci est issu du coup d'État ayant renversé le dictateur Omar el-Béchir en 2019, mettant fin aux espoirs de transition démocratique nés de la révolution soudanaise.

Il bénéficie du soutien de l'Égypte dans son opposition à l'Éthiopie pour le contrôle des eaux du Nil. En échange du soutien israélien dans les affaires soudanaises, l'Égypte maintient sa frontière avec la bande de Gaza fermée.

En raison de sa position stratégique entre Méditerranée et océan Indien, le Soudan attise les convoitises des puissances

régionales et souffre de l'instabilité régionale, à commencer par l'effondrement de la Libye par laquelle transitent les armes en provenance des Émirats arabes unis.

Les deux parties en guerre ont développé des organisations de masses basées sur l'idéologie islamiste pour recruter plus largement dans la région.

Selon le Parti communiste du Soudan, **la guerre oppose deux factions de l'élite militaire soutenues par des puissances régionales dans le but de capter les ressources naturelles – eaux, minerais, terres arables – et les connecter au système capitaliste mondialisé plutôt que d'utiliser les ressources pour relancer l'économie soudanaise et éliminer la pauvreté.**

Ainsi, plus de 10 millions de personnes ont été déplacées depuis le début de la guerre et la moitié de la population est en insécurité alimentaire dans une des principales puissances agricoles d'Afrique.

Les organisations démocratiques issues de la révolution de 2019 condamnent les crimes contre l'humanité commis par les FSR à El Fasher et appellent à l'arrêt des interventions étrangères au Soudan.



COP 30

Paroles, paroles, paroles

Organisée par les Nations unies, la Conférence sur les changements climatiques se déroule du 10 au 21 novembre à Belém, au coeur de l'Amazonie brésilienne. Elle réunit les pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Trentième du nom, cette conférence donne à voir dans toute sa crudité les promesses non tenues faites tout au long des dernières décennies. Il y a dix ans, la signature de l'accord de Paris engageait les États à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale « bien en dessous » de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et d'essayer de la contenir à 1,5°C. Or, cette limite sera très probablement franchie au cours des prochaines années.

D'après l'ONU, les engagements des pays en-

traînent le monde vers un réchauffement de 2,3°C à 2,5°C avant la fin du siècle. Il semblerait que rien ne vienne freiner l'évolution catastrophique de la trajectoire climatique. La poursuite du profit, moteur du processus capitaliste, n'a que faire des recommandations vertueuses et ce ne seront pas les fonds de soutien aux écosystèmes divers, abondés au moyen de logiques de marchés, qui pourront renverser la vapeur.

Plus lucides que nos gouvernants en conférence, plus de 10 000 personnes se réunissent jusqu'au 16 novembre en un Sommet des peuples : des représentants de plus d'un millier de syndicats, d'organisations environnementales et de communautés autochtones échangent, débattent, manifestent avec la volonté de faire valoir **le droit à plus de justice sociale et climatique pour peser sur les négociations.**

211 Milliards aux entreprises

Une assistance sans contreparties !

L'échec d'une taxation des plus hauts patrimoines est une défaite pour la justice fiscale, mais peut-être surtout un mauvais terrain de bataille. Alors même que le taux d'imposition effectif est ridiculement bas pour les plus riches, ces derniers captent par ailleurs d'importants montants au titre des aides publiques aux entreprises.

La pratique est si répandue que certains comparatifs de fiscalité des entreprises entre les pays tentent d'introduire le concept de « prélèvements nets ». Une manière de prendre en compte à la fois les différents impôts et cotisations en y retranchant les différentes aides. Pour la bourgeoisie, le calcul est important.



Mds €/an. Pour comparaison, les estimations les plus optimistes espéraient un rendement de 25 Mds €/an pour la taxe Zucman.

Pour reprendre l'exemple du Crédit Impôt Recherche, l'employeur a tout intérêt à déclarer éligibles autant de salariés possibles pour maximiser le montant perçu. Le bon taux d'investissement dans la recherche reflète moins une dynamique d'innovation que d'optimisation fiscale.

Le nombre de dispositifs et le peu de conditionnalité rendent les contrôles impossibles. L'opacité assumée des bénéficiaires empêche par ailleurs le débat public.

L'argent étant liquide, il est impossible de distinguer l'aide qui maintient une activité utile de celle qui vient abonder des dividendes.

L'argument est toujours le même. Ces aides ne sont que des compensations nécessaires à des « prélèvements obligatoires » trop importants. Sans ces aides, l'emploi pâtirait et de citer en exemple le taux important de dépenses en « recherche et développement » permis par le Crédit Impôt Recherche.

On touche ici au cœur du scandale.

Fabien Gay, sénateur communiste, rapporteur d'une commission sur le sujet, estime que 2200 dispositifs différents (dont 600 nationaux) coexisteraient, pour un montant total de plus de 200

- une division par trois du montant total
- des critères sociaux et écologiques
- le remboursement en cas de délocalisation de l'activité

Pour signer la pétition :

https://www.pcf.fr/petition_conditionnement_aide_aux_grandes_entreprises

Budget 2026

Affronter le capital !



Depuis plusieurs semaines, le débat budgétaire marque une intensification de l'affrontement de classe dans le pays. Dès le départ, la copie gouvernementale affichait clairement la couleur : poursuivre les cadeaux au capital, faire payer le monde du travail, nourrir le bellicisme par l'augmentation des dépenses d'armement.

Tout au long de ces premières semaines de débat, des points clés du budget de l'État et du budget de la Sécurité sociale ont été l'objet d'un débat vif, de la taxe Zucman - pourtant modeste - qui a mobilisé tout le CAC 40 contre elle et provoqué des divisions au sein même du patronat qui n'aura pu finalement tenir meeting commun jusqu'au débat à l'Assemblée du 12 novembre sur le décalage de la réforme des retraites.

Dans une bataille budgétaire peu lisible pour nos concitoyens et concitoyennes, les communistes ont un rôle déterminant à jouer pour faire la clarté : sur le projet de classe du pouvoir, de la droite, leur action au service du capital ; sur l'imposture sociale de l'extrême droite unie au pouvoir, à la droite, par les liens sacrés du marché ; sur l'exigence de répondre aux urgences et d'un réel changement de politique par un pacte pour l'avenir de la France portant des objectifs ambitieux contre la vie chère, pour l'emploi, les salaires, les retraites, l'industrie, les services publics, la transition écologique dans la justice sociale, la paix ; et sur une double illusion, celle qu'une démission du Président de la République ou une dissolution résoudrait automatiquement le problème du pays ou celle de la possibilité d'un accord budgétaire en chambre répondant réellement aux exigences populaires.

Concernant la « suspension » de la réforme des retraites débattue à l'Assemblée, celle-ci n'est malheureusement qu'un décalage de la réforme qui est de surcroît entérinée dans la lettre rectificative, permettant certes aux générations concernées de partir trois mois plus tôt mais que le pouvoir veut leur faire payer par le gel ou la sous-indexation des retraites dès l'année prochaine. C'est la raison pour laquelle nos parlementaires se sont opposés à la mesure et continuent de porter l'abrogation de la réforme. Cette position n'implique néanmoins en rien de vouer aux gémonies le PS et les Écologistes qui ont quant à eux voté pour car ce serait contribuer à faire croire que le débouché du formidable mouvement social de 2023 se jouait uniquement sur ce vote alors que la bataille doit se poursuivre avec le plus grand nombre pour l'abrogation.

Les communistes portent une stratégie claire : tout faire pour arracher de réelles victoires au Parlement et faire grandir un projet de société en rupture avec les impasses capitalistes, qu'elles soient néolibérales ou nationalistes, en faisant appel à l'intervention de la classe travailleuse.

Communiqué du PCF, 12 novembre 2026



À compter du 20 novembre 2026, l'autorisation de découvert bancaire sera soumise à un encadrement plus strict. De nouvelles exigences entreront en vigueur, notamment pour les découverts supérieurs à 200 € et/ou d'une durée excédant un mois.

Ces dispositions découlent de la transposition dans le droit français d'une directive européenne adoptée en 2023. Si cette réforme vise à limiter les risques de surendettement et à mieux encadrer le rôle des établissements bancaires, elle suscite de vives critiques. En effet, ce durcissement pourrait fragiliser davantage les publics les plus vulnérables, pour qui le découvert constitue souvent une bouffée d'oxygène en fin de mois.

Aujourd'hui, chaque banque fixe librement ses propres règles en matière de découvert : montant autorisé, durée, taux d'intérêt... Ce système, bien que flexible, profite largement aux établissements bancaires. Les clients dans le rouge représentent une source de revenus non négligeable, ce qui peut inciter les banques à entretenir cette dépendance.

La directive européenne assimile désormais les découverts bancaires à des crédits à la consommation, dès lors qu'ils dépassent certains seuils. Cela ne signifie pas que les banques ne pourront plus accorder de découvert à l'ouverture d'un compte, mais elles devront désormais respecter des règles strictes : transparence sur les coûts, présentation du TAEG (Taux Annuel Effectif Global), conditions de remboursement, et surtout évaluation de la solvabilité du client. Jusqu'ici, un solde négatif régularisé sous 30 jours était souvent considéré comme une simple « facilité de caisse », une forme d'emprunt implicite, peu encadrée et parfois méconnue du client. Dès décembre 2026, tout découvert dépassant 201 € ou s'étalant sur plus d'un mois devra être traité comme un crédit à part entière. Cela implique une information claire et préalable pour le client, ainsi qu'une vérification de sa capacité de remboursement.

Cette réforme pourrait mettre fin à l'automatisme du découvert, ce qui risque de poser problème à plus de 20 % des Français qui se retrouvent à découvert dès le 15 du mois. Toutefois, elle offre aussi une meilleure protection juridique : une banque qui ne respecterait pas ces nouvelles obligations pourrait être sanctionnée pour avoir accordé un crédit sans en avoir le droit.

Difficile de trancher sur les effets à long terme de cette réforme. Si elle renforce les droits des consommateurs, elle pourrait aussi accentuer les difficultés financières de certains foyers. À un problème complexe une solution simple : peut-être qu'une revalorisation des minima sociaux serait une réponse plus équitable à cette problématique ?

15 et 22 mars 2026

Des élections municipales décisives



La bataille des municipales 2026 a commencé et partout en France les maires et les équipes sortantes font part de leurs intentions, des listes se déclarent, d'autres sont en construction, les projets s'affinent et les contours des rassemblements politiques se concrétisent. Dans tous les cas, même s'il s'agit d'élections locales, elles auront tout de même une portée nationale.

En effet, les scrutins des 15 et 22 mars 2026 seront un test pour la droite, la gauche et l'extrême droite, les trois principaux camps politiques en présence pour ces élections où chaque parti établira son influence politique locale dans les communes mais aussi dans les intercommunalités. Car ne l'oublions pas, le fléchage électoral des résultats des élections municipales vers les assemblées intercommunales déterminera également les majorités et les minorités dans les métropoles, les communautés d'agglomérations ou les communautés de communes.

Les Français sont attachés à l'échelle des communes qu'ils plébiscitent à chaque élection puisque les taux d'abstention sont plus faibles que pour d'autres scrutins. Ils considèrent qu'elles font vivre la démocratie de proximité et qu'elles sont le bon niveau pour répondre aux besoins des habitants. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant que le maire soit souvent considéré comme l' élu le mieux apprécié. Il est visible et accessible, enfin en théorie. Quant à elles, les intercommunalités n'inspirent pas toujours ce même rapport de confiance même si, de fait, elles ont pourtant des compétences structurantes pour la vie quotidienne de nos concitoyens : transports publics, déchets, eau et assainissement, développement économique, liaisons douces... Elles sont plus éloignées du citoyen et, dans ce cas, les mairies et leurs élu-e-s sont souvent des portes d'entrée privilégiées pour atteindre « l'interco ».

À quatre mois du 1er tour du scrutin, les discussions budgétaires nationales en cours auront des incidences sur les finances locales et sur les capacités des collectivités locales à investir et faire vivre les services publics locaux. Face au budget austéritaire que prépare la droite, les communes pourraient devoir mettre de nouveau la main à la poche et perdre un peu plus d'autonomie financière. 5 milliards d'économies supplémentaires sont sur la table pour toutes les collectivités. Ces coupes budgétaires et la baisse des dotations et des subventions entraîneront la remise en cause de projets locaux : l'arrêt de travaux dans les

écoles, les crèches, la réduction des transports publics, la privatisation d'infrastructures essentielles, l'arrêt du soutien à la création culturelle et la fermeture de bibliothèques...

Dans ce contexte, les élus et militants communistes s'engagent pleinement dans les élections municipales de 2026 pour porter des projets municipaux et intercommunaux tournés vers le progrès social et la transition écologique, ancrés dans l'intérêt général et ouverts aux rassemblements les plus larges. Mais la division de la gauche pourrait profiter à la droite et l'extrême droite. Alors que le Rassemblement national poursuit sa progression dans le pays et que la droite est à l'offensive, les stratégies assumées de division à gauche, portées par LFI et les campagnes délétères engagées contre les équipes sortantes, communistes notamment, constituent des menaces pour l'avenir de nos concitoyens dans les territoires.

En Loire-Atlantique, les communistes veulent renforcer leurs positions. Ils s'investissent dans l'ensemble des territoires pour contribuer à la rédaction des projets et à



la construction de listes de gauche ou d'intérêt communal.

À Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Orvault, Couëron, aux Sorinières, à Montoir-de-Bretagne, Donges, Chaumes-en-Retz, Saffré ou Châteaubriant... les communistes sont engagés dans des listes de rassemblement de toute la gauche.

À Saint-Nazaire, les communistes sont également impliqués dans une autre configuration. À Carquefou, c'est Rémi Tessier (PCF) qui conduira la liste de rassemblement.

À Gorges, Saint-Julien-de-Concelles, Basse-Goulaine, Vertou, Bouguenais, ils participent activement à la construction de listes de gauche et écologistes.

Dans d'autres villes comme Sainte-Luce-sur-Loire, Thouaré, Oudon, Guérande... ils s'attellent à la réalisation de l'union pour faire listes communes, parfois dans des listes d'intérêt communal. Ces élections seront décisives pour les populations, pour les services publics locaux, pour la transition écologique mais aussi pour les rapports de force politique.

Logements

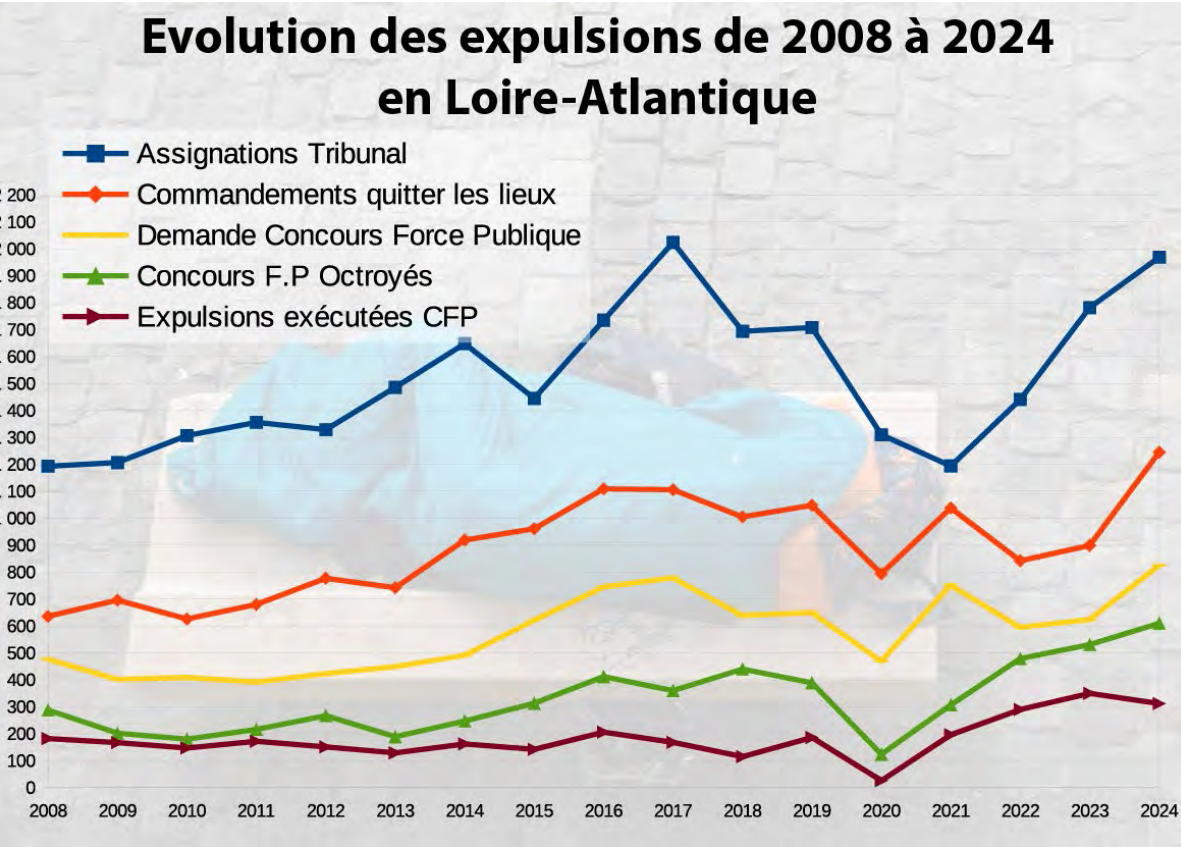
En novembre c'est la trêve hivernale, mais après la trêve il faudra des solutions

Comme chaque année, le 1er novembre marque pour des milliers de ménages quelques mois de répit dans les procédures d'exécution des expulsions locatives. Quelques mois sans vivre avec la crainte quotidienne de voir sonner la force publique et les huissiers à leur domicile, mais aussi l'espoir de trouver une solution de relogement ou de maintien. L'expulsion de son logement est une violence sociale !

En 2024, 19 023 ménages ont été forcés de quitter leur logement sous l'injonction d'une expulsion locative, selon les sources du ministère de l'Intérieur.

Pour la Loire-Atlantique, près de 2 000 ménages ont été assignés au tribunal pour des demandes d'expulsion par leur bailleur privé ou public et 1 245 commandements de quitter les lieux ont été délivrés, dont 15 % avec le concours de la force publique, tandis que d'autres ménages se maintiennent sans solution.

Les politiques de prévention sont inopérantes, faute de dispositifs efficaces permettant le maintien dans le logement et l'apurement des dettes locatives. L'État, garant par la loi Dalo



de l'accès au logement, ne répond plus à cette prérogative, car aucune politique ambitieuse n'est mise en œuvre pour résoudre cette très grave crise du logement que subissent, en France, 12 millions de ménages fragilisés. Empêtré dans les débats budgétaires, le nouveau ministre en charge du logement, Vincent Jeanbrun, aura-t-il le temps de proposer un plan à la hauteur des enjeux ?

Dans ce contexte, comment le ministre compte-t-il loger ou reloger les 2,7 millions de demandeurs HLM, sachant que les attributions reculent à 384 000 logements (-2 %), leur plus bas niveau depuis dix ans, faisant chuter le taux de succès des demandes à 14 % ?

En Loire-Atlantique, 58 434 demandeurs étaient recensés au 1er janvier 2025, dont 38 922 sur la métropole nantaise. Avec des attributions en forte baisse (13,5 % de demandes satisfaites), 330 000 sans-

abris, dont 4 200 ménages ayant vécu le « sans-abrisme » dans notre département et 110 324 ménages prioritaires Dalo en attente d'un logement, dont 211 ménages en Loire-Atlantique.

L'urgence est là mais les solutions se font attendre pour ce droit fondamental.

« Télétravail, stop ou encore ? »

Une enquête de l'Observatoire du Télétravail



Lancé par l'Ugict-CGT en 2022, l'Observatoire du Télétravail vient de publier les conclusions de sa deuxième enquête nationale, « Télétravail, stop ou encore ? ».

Toujours présent dans les pratiques des entreprises, le télétravail semble simplifier l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle au profit de cette dernière et de la santé des travailleurs – même si des risques liés à cette pratique persistent.

L'enquête, menée entre avril et juin 2025 auprès de 5336 salariés déclarant télétravailler, dresse un profil-type du télétravailleur, en fait télétravailleuse, salariée du privé dans une entreprise de plus de 5000 salariés, plus particulièrement en CDI dans le secteur de l'informatique et des télécommunications, ayant la possibilité de télétravailler plus de deux jours par semaine.

95 % des répondants déclarent plutôt bien ou très bien vivre le télétravail, en évoquant comme raisons la possibilité d'économiser jusqu'à plus d'une heure de trajet aller-retour par jour télétravaillé, de pouvoir adapter leurs horaires de travail, de trouver un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. 54 % seraient même prêts à démissionner en cas de suppression du télétravail dans leur entreprise !

Question santé, les télétravailleurs déclarent avoir globalement moins de fatigue, de maux de tête, de gênes oculaires, de douleurs musculosquelettiques, ressentir moins de dépression et d'anxiété en télétravail.

Cependant 76 % des personnes interrogées indiquent avoir déjà télétravaillé tout en étant malade et 44 % des répondants déclarent avoir déjà eu recours au travail à distance plutôt qu'à un congé pour enfant malade (principalement des femmes), ce qui pose la question de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et par extension celui du droit à la déconnexion.

Avec enfin des conséquences sur les collectifs de travail, sur l'organisation des lieux « en présentiel » ou relevant des questions managériales, l'Ugict CGT a listé un certain nombre de points d'attention : **prise en charge réelle des dépenses occasionnées par l'employeur, respect du temps de travail, préservation du collectif de travail, libre choix de télétravailler ou non, droit à la déconnexion, garanties d'égalité femmes/hommes, management repensé et réorganisé, lieux de travail adaptés, droits spécifiques en cas de problèmes de santé et mesures de protection quelle que soit la situation ou le statut du ou de la salarié.**

Didier Potiron

Du local à l'international, la défense des employé.es de la Fonction publique

Didier, peux-tu en quelques mots nous donner un aperçu de ton activité syndicale ?

Au niveau local, je suis membre de la Commission exécutive de la CGT du personnel territorial de la Ville de Nantes, du CCAS (Centre communal d'action sociale) et de la Smano (Syndicat mixte Angers-Nantes Opéra), chargé de la vie syndicale ainsi que de la formation. Je suis par ailleurs élu au Comité local territorial, instance consultative née de la fusion des anciens CT et CHSCT et participe à ce titre aux discussions relevant de l'organisation, du fonctionnement et de la gestion des ressources humaines de la collectivité.

Au niveau national, je suis membre de la Commission exécutive fédérale des services publics et animateur du collectif « précarité statutaire » qui pointe le recours abusif de l'embauche de personnels non titulaires. Ce collectif travaille sur un guide à venir.

Au niveau européen, je participe en tant qu'observateur à la CE de la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP ou EPSU, European Public Service Union). Cette structure concerne une cinquantaine de pays, au-delà de l'Union européenne et 5 à 6 millions de syndiqués. Elle travaille dans le cadre du dialogue social européen en direction des administrations locales et régionales. La FSESP rencontre à ce titre la coordination des employeurs eu-



ropéens (travail sur l'IA, le droit à la déconnexion, la violence de tiers, le harcèlement au travail, les marchés publics – qui représentent 14 % des marchés européens – sur les sujets de circuits courts, d'éthique, d'environnement...).

Au niveau international, je suis membre de la CE de l'ISP-PSI (Internationale des Services publics), fédération syndicale mondiale regroupant plus de 700 syndicats dans 150 pays et représentant 30 millions de syndiqués, titulaire de l'ensemble des organisations syndicales françaises. C'est un lieu de partage d'expérience, de discussions sur des sujets divers, remunicipalisation des services publics – eau par exemple – et autres... Nous avons des conventions de dialogue avec la CGLU (Cités et Gouvernements locaux unis), organisation pour les villes, les gouvernements locaux et régionaux et les associations municipales à travers le monde. Au-delà de la place des services publics dans les collectivités, nous travaillons à développer la coopération et la solidarité internationales – Palestine, Cuba, Afrique noire..., à sensibiliser aux questions LGBT ou aux questions de discrimination et d'égalité. Parfois, il nous faut vaincre une certaine tiédeur à l'égard des questions relatives à l'extrême droite.

Pour terminer, je dirai que la CGT est mondialement reconnue pour son travail, toujours précurseur en matière d'international.

Les retraités sur le pavé

En manifestations contre le contenu du budget

Le 6 novembre, les retraités se sont mobilisés en Loire-Atlantique dans plusieurs rassemblements. Plus de 100 sur le territoire national pour exprimer leurs désaccords et défendre leurs revendications. Tant sur les projets concernant la CSG, la suppression de l'abattement fiscal de 10 %... que de la revalorisation des pensions ou du doublement des franchises médicales.

Alors que de nombreux Français scandent « justice sociale et fiscale », l'Assemblée nationale a discuté du budget de la Sécurité sociale, volet recettes puis dépenses. C'est dans cette partie que le 12 novembre une majorité de députés ont voté une suspension provisoire qui s'apparente à un décalage de trois mois. Nous sommes loin d'une suspension réelle – c'est ce que les Français avaient compris - et encore moins de l'abrogation de la réforme des retraites. Certes, des avancées peuvent être arrachées et cela montre des forces de gauche divisées. Cependant un amendement portant sur l'augmentation du taux de la CSG - sur le patrimoine - de 9,2 à 10,6 % qui traduit une hausse de la fiscalité du capital a été voté par l'ensemble des forces de gauche. Reste à passer le cap du Sénat, de la commission paritaire vers la deuxième lecture !

À défaut de toucher aux ultras-riches, aux profits privatisés, à la masse des dividendes et aux aides publiques non-conditionnées aux grandes entreprises, comme au taux d'imposition des



grandes entreprises en comparaison des PME (soit 10 Mds €), le gouvernement fait le choix de faire payer la multitude des salariés et retraités. Un procédé classique pour les défenseurs du capitalisme ! Cela explique le rejet plein et entier de la taxe Zucman et du retour de l'ISF. La remise en cause des exonérations de cotisations sociales pour la sécu à hauteur de 80 Mds € - dans les aides publiques - pourrait permettre de combler le dit « trou » de 23 Mds € et de maintenir et ouvrir des politiques sociales nouvelles.

Il est nécessaire de se donner des moyens nouveaux, redistribuer et taxer les riches sera-t-il suffisant sans s'attaquer au coût et au pouvoir du capital pour promouvoir une autre politique de l'emploi et augmenter les richesses créées par le travail ? Sans concevoir de nouveaux pôles publics pour assurer la maîtrise publique ?

Pour combattre les volontés d'affaiblir la Sécurité sociale par des projets de capitalisation..., les élus du groupe GDR (communistes et associés) ont déposé une proposition de loi en octobre visant à constitutionaliser cette institution sociale conquise il y a 80 ans sous l'impulsion d'Amboise Croizat.

La disparition de Peter Watkins

Un réalisateur éminemment politique



Créateur d'un cinéma mêlant documentaire et fiction, Peter Watkins va très tôt se faire remarquer, tant par l'aspect résolument rebelle de ses films que par la hargne grandissante de ses adversaires, qui furent nombreux. Malgré un bon accueil critique pour *The Diary of an Unknown Soldier* (*Le Journal d'un soldat inconnu*, 1959) situé pendant la Première Guerre mondiale, *Forgotten Faces* (*Les Visages oubliés*, 1963) sur l'insurrection de Budapest ou encore *Culloden* (*La Bataille de Culloden*, 1964) sur le massacre des Highlanders écossais par les Britanniques en 1746, les propos à son encontre se feront acerbés. Le film *Forgotten Faces*, notamment, sera refusé par Granada TV, chaîne régionale, au motif que s'ils le passaient, « plus personne ne croirait les journaux télévisés ». Il sera néanmoins embauché par la BBC où il réalisera un film aujourd'hui disparu sur la torture d'immigrés clandestins algériens par la police française.

En 1967, c'est en répondant à une commande de la BBC que Peter Watkins va révéler toute sa force contestataire, avec *The War Game* (*La Bombe*), pamphlet puissant contre la course aux armements. Ce film décrit dans toute son horreur une attaque nucléaire sur la ville de Londres et le chaos absolu qui s'ensuit, avec notamment des documents filmés à Hiroshima et à Nagasaki. **Ce film, dépassant l'objectif fixé par les commanditaires, va être interdit d'antenne, à la suite de pressions du gouvernement britannique.**

Écœuré, le cinéaste quitte alors l'Angleterre pour la Suède (*Gladiators*, 1969 : satire des jeux de guerre télévisés), puis les États-Unis où il va réaliser *Punishment Park* (1971), véritable réquisitoire contre la guerre du Vietnam : des opposants à la guerre condamnés par un tribunal d'exception doivent, contre la promesse de leur libération, traverser un désert sans eau ni nourriture pour atteindre un drapeau américain. Ils sont pourchassés par des policiers armés et motorisés.

L'œuvre de ce réalisateur proluxe et qui ne cessera de bouger – Norvège, Danemark, Lituanie puis France – ne pouvant être ici rapportée dans son exhaustivité, citons encore deux films marquants : *Edvard Munch* (1974) et *La Commune* (*Paris 1871*) en 1999 où, fidèle à ses principes de toujours, il tournera avec des comédiens non professionnels, caméra à l'épaule et dans le style des actualités, avec la plus totale liberté, éminemment politique.

Les irresponsables

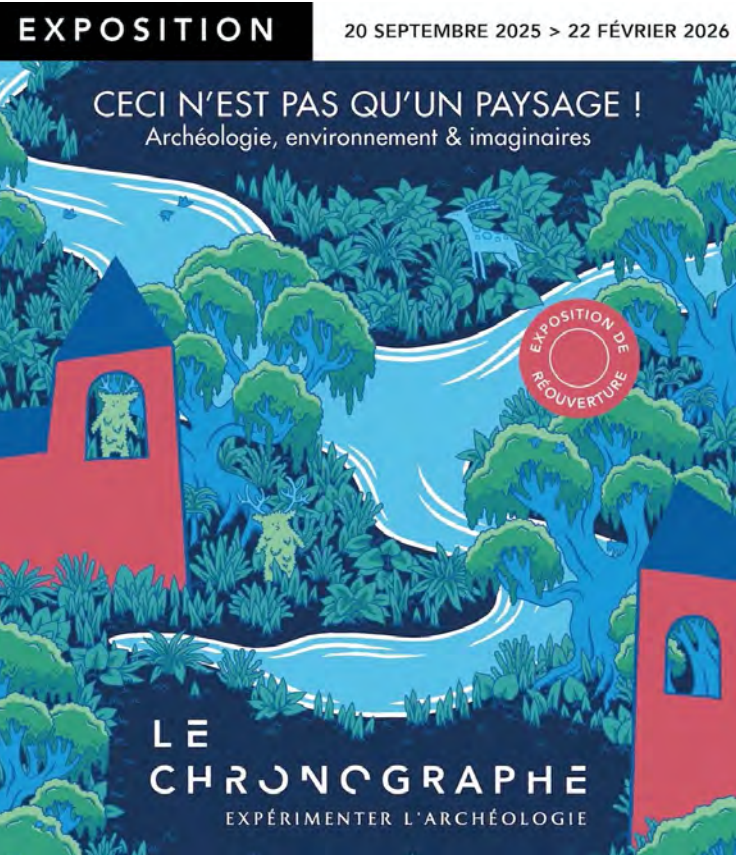
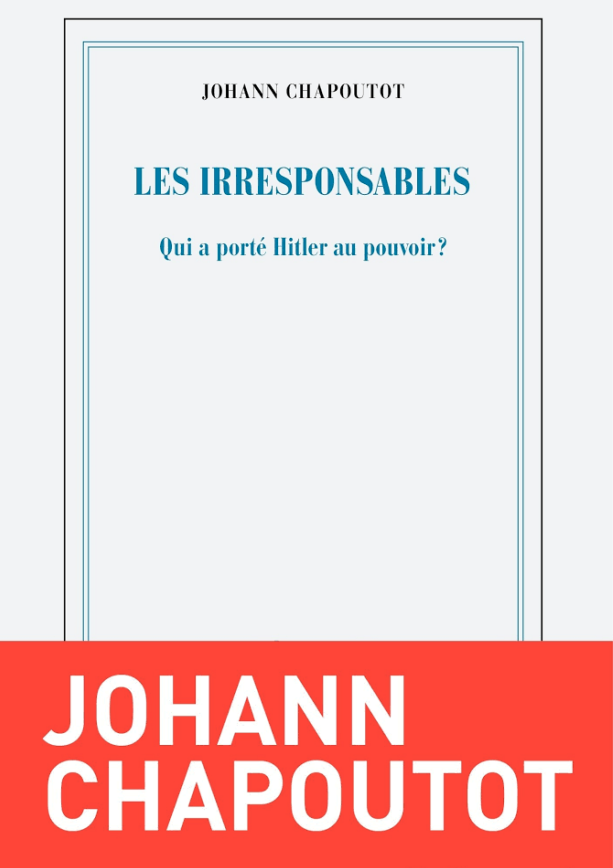
Qui a porté Hitler au pouvoir ?

On pense souvent qu'Hitler est arrivé au pouvoir par les urnes. Pas du tout ! Après une ascension ininterrompue depuis 1928, les élections législatives de novembre 1932 sont un revers pour le parti nazi qui perd quatre millions de voix et se trouve au bord de l'implosion. Pourtant, le 29 janvier 1933, Hitler, citoyen allemand depuis moins d'un an, sera nommé chancelier. **Que s'est-il passé ? C'est ce que nous apprend Johann Chapoutot dans une chronique très documentée.**

Revenons en 1930. L'Allemagne est en crise. Les chanceliers Brüning puis von Papen issus du Zentrum, sans majorité au Parlement, vont mener jusqu'en 1932 une cure d'austérité drastique à coups « d'ordonnances d'urgence » permises par l'article 48-2 (un cousin de notre 49-3) de la Constitution. Cette politique, rendue possible par la passivité du SPD (le parti social-démocrate) qui redoute la montée des « extrêmes » nazis et communistes, va mener l'Allemagne à une récession qui inquiète les milieux d'affaires. Dans le même temps, ces derniers sont rassurés par l'offensive de charme d'un Hitler qui déclare le 26 janvier 1932 devant un aréopage de patrons qu'il faut « conformer les normes politiques aux normes économiques ». Les élections de novembre 1932 sont un désastre pour le Zentrum qui, n'ayant plus aucune légitimité pour gouverner, finit dans les mains des nazis. « C'est, de fait, une petite oligarchie désinvolte, égoïste et bornée qui a fait le choix, le calcul et le pari de l'assassinat d'une démocratie : des libéraux autoritaires qui, convaincus de leur légitimité supra-électorale, persuadés du bien-fondé de leur politique de « réformes » (le mot était déjà omniprésent en 1932), infatués de leur génie [...] **ont froidement décidé que la seule voie rationnelle et raisonnable pour se maintenir au pouvoir et éviter toute victoire de la gauche** était l'alliance avec les nazis. »

L'Histoire, dit-on, ne se répète jamais. Il est pourtant vital d'en retenir les leçons et donc de la connaître. Les péripéties qui ont conduit les nazis au pouvoir et l'actualité française depuis 2022 présentent des similitudes étonnamment nombreuses. Certes, pour l'auteur, « Hugenberg (industriel et patron de presse d'extrême droite) n'est pas Bolloré, von Papen n'est pas Macron mais leurs positions dans les configurations politiques, économiques et sociales de la France de 2025 et l'Allemagne de 1932 sont analogues ». À bon entendeur...

Les irresponsables ; Qui a porté Hitler au pouvoir ?
Johann Chapoutot (éd. Gallimard ; 2025) 21,00€



Ceci n'est pas qu'un paysage !

Exposition archéologique au Chronographe à Rezé

Jusqu'au dimanche 22 février 2026, le Chronographe vous propose l'exposition « Ceci n'est pas qu'un paysage ! Archéologie, environnement & imaginaires ». Portée par les archéologues de la métropole, l'exposition vous propose de suivre l'installation des populations à la confluence de la Loire, de l'Erdre et de la Sèvre, de la Préhistoire au Moyen Âge.

Nos territoires sont autant façonnés par la nature et le temps que par les peuplements humains... Ceci n'est donc pas qu'un paysage, c'est une plongée au cœur de notre patrimoine enfoui, où archéologues et environnement dialoguent pour faire émerger un récit inédit de notre territoire.

Grâce à une Archéo-capsule dédiée au climat et aux paysages, conçue par l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), le Chronographe présente une sélection d'objets archéologiques découverts lors de fouilles sur le territoire métropolitain. **Ces vestiges sont mis en résonance avec des œuvres contemporaines issues des collections du Muséum d'Histoire naturelle de Nantes, du Musée d'arts de Nantes et du Frac des Pays de la Loire.** Ce dialogue entre passé et présent interroge notre rapport à l'environnement et à la notion même de paysage.

Les archéologues ont mis au jour près de 500 sites, témoins de la richesse des ressources locales et de la relation intime entre l'homme et son milieu. Traces de passages, lieux de refuge, habitats, pratiques halieutiques, navigation ou chasse : chaque découverte éclaire les modes de vie et les dynamiques de peuplement à travers les âges. En croisant les vestiges anthropiques avec des cartes anciennes et des reconstitutions paléoenvironnementales, l'exposition offre une vision élargie des transformations du territoire.

Elle invite à repenser notre environnement comme un héritage en constante évolution, façonné par les imaginaires, les usages et les mémoires.

Une place Missak et Mélinée Manouchian à Nantes

Intervention d'Aymeric Seassau au Conseil municipal

La dénomination des voies et des équipements publics permet d'inscrire un territoire dans le temps long, l'histoire et les mémoires qui façonnent les identités de nos villes. En 2024, la mairie de Nantes s'était engagée à inscrire dans la mémoire nantaise les noms de Missak et Mélinée Manouchian. Par délibération du conseil municipal du 10 octobre 2025, c'est désormais chose faite et Aymeric Seassau a tenu à rappeler leur histoire et le symbole qu'ils représentent aujourd'hui pour la République française.

« Je veux avant tout remercier Olivier Chateau et les équipes de la direction du Patrimoine pour avoir rapidement trouvé une place à nommer « Missak et Mélinée Manouchian », après que le Président Macron a permis leur entrée attendue au Panthéon.

Nous voterons cette délibération au lendemain de l'entrée au Panthéon de Robert Badinter, l'homme de l'abolition de la peine de mort. Quel symbole et quelle fierté ! Nous le faisons alors qu'à Nantes comme à Châteaubriant, nous nous apprêtons à organiser les 84e commémorations des exécutions des 50 otages. Nous le faisons enfin à quelques jours de la disparition de Léon Landini, dernier survivant des FTP-MOI ou Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée, une des organisations de la résistance communiste.

« Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant »,

écrivait Aragon, si magnifiquement mis en musique par Léo Ferré, à propos de l'exécution de Missak Manouchian et de ses camarades.

Il était Arménien, ses frères étaient Polonais, Hongrois, Italiens, Espagnols, qualifiés alors d'apatrides comme une insulte, alors qu'ils étaient, comme tant d'autres, l'honneur de la Nation.

« Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement. Au moment de mourir, je proclame que je n'ai aucune haine contre le peuple allemand et contre qui que ce soit, chacun aura ce qu'il méritera comme châtiment et comme récompense. Le peuple allemand et tous les autres peuples vivront en paix et en fraternité après la guerre qui ne durera plus longtemps. Bonheur à tous !

Aujourd'hui, il y a du soleil. C'est en regardant le soleil et la belle nature que j'ai tant aimée que je dirai adieu à la vie et à vous tous, ma bien chère femme et mes biens chers amis », écrivait Missak dans sa dernière lettre à Mélinée, lui demandant d'apporter ses souvenirs si possible à ses parents en Arménie.

Le seul regret concédé dans ce texte bouleversant aura été de ne pas l'avoir rendue heureuse et de ne pas avoir eu un enfant d'elle qui le désirait tant.

Elle, née à Constantinople, orpheline de deux parents tués lors du génocide arménien, exilée en Grèce puis en France, elle n'obtiendra la nationalité française que tard. C'est au Comité de Secours pour l'Arménie et au Parti communiste qu'ils ont rejoint par engagement antifasciste que se rencontrent les jeunes apatrides. Ils partagent un amour pour la culture française et la République qui dépasse la simple reconnaissance. Mélinée poursuivra le combat dans la résistance clandestine en l'absence de Missak et s'engagera à la Libération dans le Centre d'Action et de Défense des Immigrés. Partageant l'après-guerre entre la France et l'Arménie, elle travaillera jusqu'à son dernier souffle à défendre la mémoire des FTP-MOI et à faire connaître l'œuvre poétique de Missak. « J'ai grandi nu sous le fouet de la gêne et de l'insulte, sur l'autel des vanités tyranniques de ce temps, naïf – tenant pour abri l'espoir tant de fois promis », dit un de ses poèmes, *Le miroir et moi*.



Cet espoir tenu pour abri, c'est la maison commune que nous nommons République, celle qui respecte ses fondations, en tenant la porte ouverte à l'exilé.

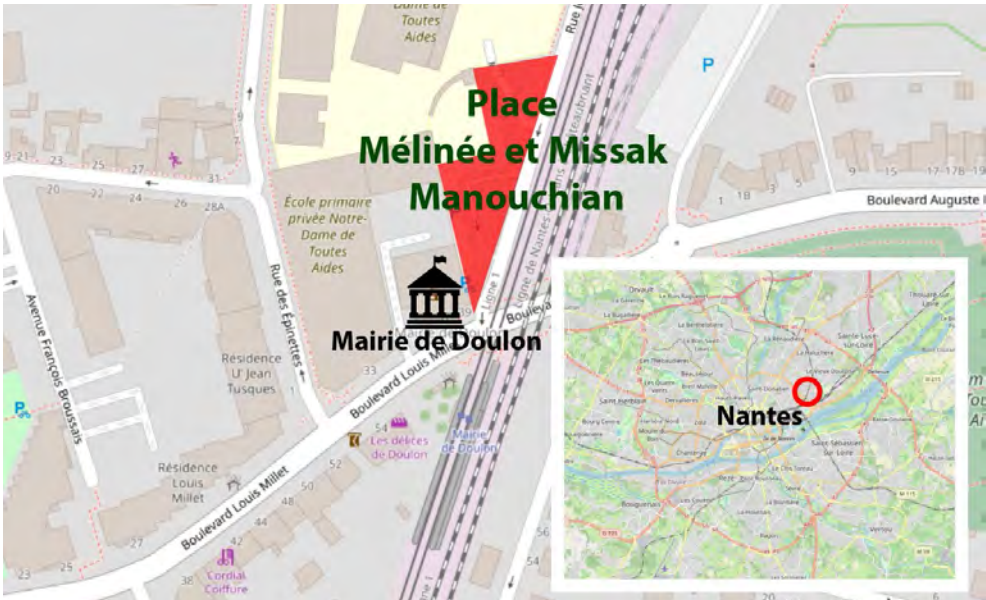
S'incliner devant la mémoire de Missak et Mélinée, c'est s'incliner au nom de la France, en saluant le sacrifice de l'apatride quand certains Français, « de souche » pourtant, collaboraient avec l'occupant. C'est ne rien céder au repli identitaire du moment. C'est accepter la France comme nation politique à mille lieues des acceptions ethniques ou confessionnelles fantasmées contre l'histoire et sa réalité factuelle. C'est reconnaître que la France républicaine a été bâtie, aussi, par des étrangers, par ces Polonais qui criaient à Valmy « Vive la Nation », par ces Italiens, Espagnols, Hongrois, Américains, Algériens – « coloniaux » disait-on –. Rassemblés dans

l'armée des Vosges sous l'ordre d'un Garibaldi vieillissant, convenant avec Gambetta qu'il serait bien dommage qu'on se batte sans lui au nom de la République. Pour beaucoup, des Méditerranéens mal équipés face au froid de l'hiver et les seuls pourtant, de toute l'armée française, à remporter une victoire face aux Prussiens.

Quelle est belle, cette République aussi indivisible que notre nation politique, que les héritiers de Pétain s'emploient encore à trier et à opposer. À la xénophobie imbécile, aux haines criminelles, nous sommes encore nombreuses, nombreux à opposer l'honneur et la dignité, l'amour et la fraternité, comme Missak et Mélinée, avec l'espoir pour seul abri et la tenace certitude que les idées ne meurent pas.

Nantes s'honorera dès demain du choix solennel que nous nous apprêtons à faire aujourd'hui, que Missak et Mélinée reposent en paix, ensemble, dans l'écrin formel de la République reconnaissante.

Demain et pour de longues années, sur cette place de la cité, nombreux seront celles et ceux qui passeront, s'aimeront, profitant du soleil et de la belle nature, goûtant la douceur de la liberté et de la paix. Je forme le vœu qu'en levant les yeux vers la plaque qui nommera désormais ces lieux, ils et elles se souviennent de ce qu'ils doivent au sacrifice de Missak et au travail de mémoire de Mélinée au cœur brisé. »



« Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication : Pierre Daguet

Commission paritaire : N°0325 P 11519

Imprimerie : IMPRAM Lannion

Composition : Clément Chebanier

Responsable de la rédaction : Pierre Daguet

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00

E-mail : redac.nla@gmail.com

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Pedro Maia

Benoît Lusseau

Pascal Divay

Adrien Hélary

Guilhem De Bourmont

Louis Chrétien

Serge Blumental

Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel

Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées

Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne

Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Unique parmi la presse départementale les Nouvelles de Loire-Atlantique, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux Nouvelles de Loire-Atlantique.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL : EMAIL :

☐ Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

☐ Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES

Chèque à l'ordre de ADF44

Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)

jc

MOUVEMENT
JEUNES
COMMUNISTES
DE FRANCE

La guerre des roses

Les dernières semaines auront été dominées par les discussions budgétaires dans le contexte politique de fin de régime de la Ve République.



À coup de « liberté du Parlement », de renoncement du 49-3 et de « suspension » de la réforme des retraites, le gouvernement Lecornu II a réussi à rallier à sa stratégie le Parti socialiste. Se rendant compte que le plat de lentilles qu’ils ont négocié se réduit peu à peu, les députés socialistes tentent de se racheter une vertu de gauche.

Alors qu’un des budgets les plus austéritaires que la France a connu se prépare pour faire les yeux doux à une bourgeoisie de plus en plus pourrissante, le PS et la France insoumise s’adonnent à une guerre des roses. **Qui taxe le plus les riches ? Qui augmente le plus la CSG ? Qui est le bon élève de la social-démocratie ?** Entre ces deux franges du réformisme social – l’une institutionnalisée, l’autre qui cherche à l’être – le combat fondamental se situe soit au Parlement, soit lors des futures échéances électorales. Pas de lutte des classes, pas de mouvements sociaux, pas de révolutions.

Alors que nous célébrons les 108 ans de la Révolution d’Octobre, la social-démocratie reste confinée dans ses chamailleries parlementaires, ses conflits fratricides aux élections notamment municipales et ses perspectives réformistes qui ne résolvent en aucun cas les contradictions du capitalisme. Des usines ferment en France et en Loire-Atlantique, les fonds consacrés aux services publics et à la culture diminuent à coup de tronçonneuse et les aides aux entreprises viennent remplir les caisses des capitalistes ; et la gauche laisse le champ libre à la droite et à l’extrême droite.

Dans ce contexte, les jeunes communistes font leurs les enseignements de 1917. Pendant que d’autres se complaisent avec l’hypocrite démocratie bourgeoise et soutiennent l’impérialisme français, nous restons fidèles à notre objectif politique : unir les travailleurs et les jeunes, faire reculer le capital et *in fine* construire le socialisme.

Cela passe par l’organisation des jeunes sur leur lycée, leur faculté, leurs lieux de vie et de travail pour les convaincre – notamment en lançant des ciné-débat sur la faculté – et lutter contre les attaques austéritaires qui touchent les apprentis, les jeunes salariés, l’égalité à l’école, l’accessibilité des soins.

Cela passe par la lutte au sein des institutions et des mouvements sociaux pour défaire le capital, en s’opposant au nouveau règlement autoritaire de la faculté ou en soutenant la libération de Marwan Barghouti en le faisant citoyen d’honneur de Nantes.

Cela passe par la nécessité absolue de renverser le capitalisme pour le remplacer par une véritable société démocratique et émancipatrice, le socialisme, seule société à même d’instaurer les jours heureux.

Hommage à

Guy Jaques



C’est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de notre ami et camarade Guy Jaques, survenu à l’âge de 84 ans.

Militant syndicaliste et communiste de premier plan, Guy fut secrétaire de la CGT et l’un des animateurs de la grève historique des travailleurs de la Sotrimec à Trignac. À cette occasion, il rencontra le cinéaste René Vautier, avec lequel il noua une solide amitié.

Engagé dans la vie locale, il accompagna le maire Jean-Louis Le Corre dans de nombreuses actions au service de la commune et de ses habitants. Nicole, son épouse, fut adjointe au maire, chargée de l’action sociale. Guy s’investit également auprès de la fédération de Loire-Atlantique du PCF dont il fut l’un des dirigeants.

Au sein de la CGT, il assumait de multiples responsabilités. Représentant à la CRAM, il siégea au conseil d’administration de la maison pour personnes âgées de Trignac, dont il prit ensuite la présidence, veillant à préserver l’éthique de cet établissement à but non lucratif.

Guy fut aussi un passionné de sport : militant actif du tennis de table, il présida le club nazairien pendant 58 ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à Nicole, son épouse, à sa famille et à ses proches.

Raymond Tessier



Crédit photo : Henri Beloeil

Né en 1935 à Vitré en Ille-et-Vilaine, Raymond Tessier est embauché dans les années 50 dans l’aérospatiale à Saint-Nazaire, où il va adhérer à la CGT en 1954 puis au PCF en 1956. Participant aux nombreux mouvements sociaux qui vont émailler les années qui vont suivre, **Raymond va immortaliser au moyen de milliers de photos les combats du monde ouvrier et devenir correspondant de L’Humanité.** Il documentera ainsi les grèves, dont celles de mai 68, les luttes des chantiers navals de l’Atlantique et toutes les initiatives politiques, telles que les commémorations de Châteaubriant.

Quittant la Loire-Atlantique dans les années 80 où il a laissé bon nombre d’amis pour s’installer à La Courneuve en Seine-Saint-Denis, Raymond Tessier va poursuivre ses engagements syndicaux, politiques et photographiques, accumulant ainsi quelques **25 000 clichés. L’ensemble de ses négatifs est conservé aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, à Bobigny.**

Reprenant l’hommage que lui a rendu la section PCF de La Courneuve : « Dans le syndicat, dans la rue, dans les collectifs, Raymond a su allier la force de conviction et la chaleur humaine. [...] Nous poursuivrons le chemin qu’il a tracé, le poing levé, avec la même exigence de vérité et d’égalité, pour la justice et l’émancipation de toutes et tous ! ».

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Souscription Nationale

Je soutiens l’action du PCF

Le Conseil National du PCF lance une grande souscription nationale. Il fait ainsi appel au soutien populaire, à la solidarité et la générosité pour donner au Parti les moyens financiers de ses belles ambitions politiques.

« Nous ne nous résignons pas à la société capitaliste et à la domination qu’elle exerce sur nos existences. Nous sommes décidés à mettre notre dynamique au service de la construction d’un pacte d’union populaire, d’un projet partagé qui énonce clairement les réformes incontournables qu’une politique de gauche devrait mettre en œuvre pour sortir la France et l’Europe de la crise. »

Dans ce combat politique, le soutien populaire et militant est un élément déterminant. L’instabilité politique organisée par le Président de la République lorsqu’il a dissout l’Assemblée nationale en juin 2024 et refusé de reconnaître le résultat des législatives plonge le pays dans l’incertitude du lendemain. **À quelques mois des élections municipales et avec la possibilité de nouvelles élections législatives anticipées, le PCF a besoin de moyens financiers indispensables au déploiement de son intervention politique.** D’autant plus que 70 000 euros sont amputés de l’aide publique de l’État parce que le parti a présenté plus de femmes que d’hommes aux dernières élections législatives. C’est incompréhensible et injuste.

Pour plus des deux tiers, les ressources financières du PCF sont constituées des cotisations des adhérents, de la contribution des élus et des dons des personnes physiques. La part du financement public dans le budget global du PCF est la moins élevée de tous les partis. **Votre don, aussi modeste soit-il, contribuera efficacement à l’expression et la prise d’initiative du Parti Communiste Français.**

Je participe à la souscription exceptionnelle et je verse..... euros pour soutenir les actions de la fédération de Loire-Atlantique du Parti Communiste Français

Les dons sont à effectuer par chèque à l’ordre de l’ANF-PCF et à envoyer à :
ANF Parti communiste français,
2 place du Colonel Fabien
75167 Paris cedex 19

En effectuant un don à l’ANF vous bénéficierez d’un crédit de 66 % sur votre impôt sur le revenu.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Code Postal :Ville :

Téléphone :